

L'ENDETTEMENT DES VILLES**JP. SUEUR**

Q: Les villes sont aussi de plus en plus endettées, est-ce une preuve de mauvaise gestion?
- "Je ne crois pas car l'endettement des villes a baissé par rapport à ce qu'il était il y a dix ans. Il y a dix ans, 50% des dépenses d'équipement des communes étaient payées par l'emprunt. Aujourd'hui: 30%. Donc ça a baissé. C'est pourquoi la fiscalité a un peu augmenté, ça se complète. Il ne faut pas oublier que l'emprunt d'aujourd'hui, ce sont les impôts de demain."

Q: Pourquoi de plus en plus de villes sont-elles en faillite, Avignon par exemple ?
- "Avignon n'est pas une ville en faillite. "Les Echos" a publié un tableau des 100 premières villes de France en indiquant pour chacune l'endettement. Tout le monde se concentre sur le premier, le deuxième ou le troisième. Avignon est une ville où il y a eu des dépenses importantes qui ont été faites, mais où le maire a mis en oeuvre une politique de rigueur et c'est une bonne chose, car le taux d'endettement est devenu important."

Q: Personne ne pouvait conseiller les maires pour éviter de faire des imprudences ?
- "C'est une vraie question. Il y a aujourd'hui une pleine responsabilité. Elle a été voulue par le législateur et les Français, car nous avons voulu la décentralisation. Avant, il y avait une tutelle des préfets. Ces derniers, avant la dépense, pouvaient donner leur sentiment, la bloquer éventuellement. Maintenant, ce n'est plus possible. Donc on joue la responsabilité des élus. Je crois que c'est une bonne chose. Mais il faut des garde-fous. Et dans une loi dont nous allons reparler au Parlement, nous envisageons toute une série de mesures. D'abord consolider les comptes des communes. Il y a le budget de la commune, et puis la commune peut être engagée dans des sociétés d'économie mixtes, dans des associations Loi 1901, dans des districts."

Q: Tout ça n'est-il pas trop compliqué pour des maires ?
- "Non, c'est nécessaire. Tout ne peut pas entrer dans le budget de la commune. Ce qui est très important, c'est que l'on ait une information tout à fait transparente sur l'état financier de la commune. Il faut aussi regarder les participations de la commune dans des organismes extérieurs, ce que nous prévoyons. Il faut mettre aussi en place des dispositifs d'alerte pour les élus, pour les préfets qui sont chargés de regarder a posteriori. Il faut un tableau de bord et que l'on puisse avoir des clignotants et un frein."

Q: Les gens du Midi disent que ces régions accueillent des milliers de touristes pour des festivals très chers, que eux seuls, les habitants du Midi, paient. C'est normal ?
- "Ce n'est pas tout à fait vrai. Sur l'ensemble des festivals qui ont lieu en France, 2.000 chaque année dans le pays, les villes paient 30%, moins du tiers; les départements 18%, les régions 19%, l'Etat 14% et le mécénat 15%. Donc ce qui a le plus augmenté dans les dernières années, c'est la part du mécénat, les entreprises qui apportent leur concours. Pour les villes 30%, ça coûte cher, mais ça rapporte aussi pas mal. Il n'y a aucun autre pays au monde où l'on offre cette richesse culturelle qui attire des gens du monde entier."

(Invité de P. Lapousterle RMC - 08H20)

SD

Presse Audiovisuelle

L'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

JP. SUEUR

Q: Est-ce que les impôts locaux vont augmenter longtemps encore à cette vitesse ?

- "La situation est très contrastée. Je pense à Orléans, ma ville, je me suis engagé devant les électeurs à maintenir les taux pendant six ans. Donc le taux de l'impôt est le même que 90, et 89. Mais la situation contrastée vient du fait que pendant trois ans, on a connu une certaine expansion économique. Et on voit que les bases, la matière imposable ont augmenté. Ce qui explique ce bond en avant dont vous parlez. Il y a aussi des cycles. Quand il faut augmenter les impôts, on les augmente en début de mandat. En fin de mandat, il y a tendance à un tassement. Donc il faut raisonner sur six ans, et je crois que là il faut jouer la décentralisation."

Q: Le pire est passé et les années qui approchent des élections vont être plus raisonnables?

- "C'est ce que l'on constate sur l'ensemble des mandats."

(Invité de P. Lapousterle RMC - 08H20)

10 AOUT 1991

Le Monde

□ M. Sueur veut inciter les communes rurales à se grouper. - Interrogé par Radio-Monte-Carlo, jeudi 8 août, M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, a déclaré que le mécanisme de solidarité financière que le gouvernement compte instituer pour les communes rurales aide « peut-être de manière privilégiée celles qui vont se grouper dans des projets économiques ». Pour M. Sueur, il s'agit d'éviter un « émiettement » de la solidarité entre les vingt-neuf mille communes rurales. Il a ajouté : « Nous tenons tous à nos trente-six mille sept cents communes. Il faut les garder, mais il faut leur dire clairement : groupez-vous. »